



Au coeur de **La Balme**

MAI 2021

Un centre de vaccination à La Balme



Édito

Chères Balméennes,
Chers Balméens,

Mieux que quiconque, vous savez comme l'année 2020 a été compliquée pour tous et notamment pour la commune de La Balme de Sillingy, ses habitants et ses commerces, puisque nous avons été stigmatisés pendant

plusieurs semaines. Cette situation a nécessité à chacun de vous beaucoup de courage, d'énergie et de solidarité pour la surmonter.

La dynamique des mois suivants n'a malheureusement pas été meilleure, entre reconfinement, protocole sanitaire difficile pour nos écoles, familles séparées et des fêtes de fin d'année qui n'ont pas eu la saveur espérée.

Face à cela, chacun a dû garder son sens des responsabilités afin de préserver, à notre échelle, les plus vulnérables.

Toutefois, la situation ne s'est pas améliorée et la campagne de vaccination, tant attendue, a semblé trop éloignée du territoire. C'est dans cette optique et afin de participer à l'effort collectif qu'un centre de vaccination s'est ouvert le lundi 12 avril dernier à La Balme de Sillingy, en collaboration avec la Préfecture de la Haute-Savoie, l'Agence Régionale de Santé et le Centre Hospitalier Annecy-Genevois

Ce centre, installé à la Halle des Sports et de la Culture, qui permettait au départ la vaccination de 600 personnes par semaine, a rapidement augmenté ses capacités et propose aujourd'hui plus de 1 500 vaccinations hebdomadaires. Comme bien souvent, le territoire s'est inscrit solidairement dans cette démarche ; des emplois administratifs ont été créés localement, du personnel médical local se relaie sur

le centre afin d'assurer la vaccination, et la Communauté de Communes Fier et Usses participe à la logistique.

Parallèlement, nous poursuivons notre travail dans différents domaines : aménagement du centre-bourg, extension du groupe scolaire de Vincy, sécurisation de la route des Carasses, de la Bonasse et celle de la Catie, extension du cimetière, aménagement d'un giratoire aux Grandes Vignes, projet de création des vestiaires pour le terrain de football, etc. Ces points seront abordés plus en détails lors de la publication communale de juillet prochain.

Au-delà de ces projets déjà lancés, et pour poursuivre le développement de notre belle commune, il nous paraît indispensable de vous associer à notre réflexion, comme nous nous y étions engagés. Plusieurs consultations citoyennes sont ainsi prévues dans les prochains mois.

Vous trouverez, avec cette parution, un questionnaire portant sur les équipements et les services de la commune ainsi qu'une enquête menée sur l'ensemble du territoire de la CCFU afin de réaliser une analyse des besoins sociaux. Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour y répondre via les formulaires joints ou directement en ligne sur notre site Internet. Pour que La Balme de demain, soit la ville de tous, il est essentiel que chaque habitant puisse s'exprimer.

Je souhaite à chacune et chacun un excellent printemps.

Séverine MUGNIER
Maire de La Balme de Sillingy

Pour prendre rendez-vous au centre de vaccination :

Via Doctolib.fr ou au 07 87 55 18 08



Les ordures, à la poubelle Pas dans la nature !

Le civisme passe aussi par le respect mutuel et un effort partagé afin de permettre à tous de vivre dans une ville agréable et saine. Aussi, il est nécessaire de rappeler quelques règles de base :

- **Des poubelles** sont à votre disposition un peu partout sur la commune, veillez à jeter vos masques ou autres déchets à l'intérieur et non au sol.
- **Les points de collecte** des ordures ménagères ainsi que ceux du tri sélectif ne sont ni des déchèteries, ni des décharges sauvages. Merci donc de bien vouloir respecter ces lieux en faisant le tri ou en emmenant vos objets encombrants à la déchèterie.
- **Lors de vos promenades**, pensez à rester sur les sentiers balisés. Le piétinement de l'herbe abîme le futur foin que nos agriculteurs prennent soin de cultiver.
- **Les déjections canines** doivent obligatoirement être ramassées sur tout le domaine public communal.

Outre le fait que les incivilités nuisent à la propreté de la ville, c'est également un manque de respect envers les agents municipaux qui assurent régulièrement un nettoyage et un entretien de la commune. De plus, et même s'il est difficile à évaluer, **le coût de ces comportements est important pour la ville.**

Tous les mois, 4.5 tonnes de dépôts sauvages sont ramassés dans les communes de la CCFU. Ces déchets représentent un montant de 22 800 € en charge de personnel et de 12 192 € en traitement des déchets, par an. Soit un total de 34 992 € de dépenses pour la CCFU, simplement pour le traitement des dépôts sauvages.

Pour rappel, le dépôt, l'abandon ou le déversement des ordures et déchets en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, est puni d'une amende de 2^e classe voire de 5^e classe.



Des moutons pour éco-pâturer

Des moutons d'une ferme locale ont été **installés sur le terrain de foot de la commune.** Ces derniers **auront en charge l'entretien** du terrain en herbe durant quelques semaines, celui-ci étant fortement détrempé et ne permettant plus l'utilisation d'une tondeuse classique.



Chantiers éducatifs

La commune propose des chantiers éducatifs aux jeunes Balméen(ne)s âgé(e)s de 14 à 17 ans révolus.

Les chantiers se déroulent sur une semaine, du 23 au 27 août, et permettent aux participants d'être reconnus pour leur travail, de se confronter aux conditions d'embauche, et de découvrir des domaines d'activités tout en étant rémunérés. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 25 juin.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer un CV ainsi qu'une lettre de motivation à la mairie de la Balme.



Marché dominical

Malgré la crise sanitaire, le marché de La Balme **reste ouvert chaque dimanche pour les achats alimentaires.** Vous y retrouvez des produits variés : poulets cuits, fromages, viande d'éleveur, fruits et légumes, produits italiens, vins de Savoie, miel, café, pain...

Au vu de la crise sanitaire, la commune a décidé d'**allouer une place aux associations de la ville sur le marché.** Elles sont déjà plusieurs à s'être proposées telles que le Club Sportif de La Balme, le Comité des Fêtes, les APE du Marais et de Vincy ou encore l'association De Cocon à Papillon.



Installation de défibrillateurs

Dans le cadre de la lutte contre la mort par arrêt cardiaque, le ministère chargé de la santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation des DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) sur l'ensemble du territoire. Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. **Dans ce cadre, 7 défibrillateurs sont installés dans les différentes écoles de la commune, au centre ville, ainsi que dans les diverses salles recevant du public.**



Vous pouvez télécharger gratuitement l'application « **Staying Alive** » sur votre smartphone. Cette application **recense et permet de localiser tous les défibrillateurs dans le monde, dont ceux de notre commune.**

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Pour guider la personne qui utilise le défibrillateur, la chaîne de survie est indiquées sur l'appareil par des pictogrammes. Les instructions sont également prodiguées de manière vocale tout au long de l'intervention. Pour rappel, et avant toute chose, face à une personne inconsciente, **il est essentiel de prévenir les secours via les numéros d'appel d'urgence.**



Les numéros à connaître en cas d'urgence :

- Samu : 15
- Sapeurs-pompiers : 18
- Police secours : 17
- Appel d'urgence européen : 112



Concours photo de printemps

La commune organise un concours photo réservé aux amateurs, à partir de 12 ans, sur le thème « Hello spring » (« Bonjour printemps »). Ce concours a pour objectif de mettre à l'honneur les couleurs printanières ainsi que les jolis paysages de la Balme. Pour participer, vous pouvez envoyer vos photos par mail à service.proximite@labalmedesillingy.fr jusqu'au 31 mai. La photo gagnante fera la couverture du bulletin municipal de juillet 2021.



Le Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes se réunit désormais tous les 15 jours afin d'avancer et d'échanger sur les différents projets évoqués lors des élections. Plusieurs axes ont été choisis par le conseil et verront prochainement le jour :

- La commission environnement a décidé de mettre en place une **chasse au trésor** ainsi qu'une **randonnée « nettoyage de la nature »**. Ils étudient également la possibilité d'installer poulaillers et composteurs dans les écoles.
- La commission loisirs travaille sur un **livret de recettes** et réfléchit aux **évolutions de la future médiathèque.**
- Une **journée découverte des sports** avec plusieurs associations sera proposée aux familles de la commune.
- La commission solidarité a échangé avec 2 associations : Habits pour tous, et Les rêves de Clémence afin d'organiser une **collecte de jeux et de vêtements** pour les personnes dans le besoin.
- Et enfin, la commission sécurité et aménagement, s'est penchée sur trois questions : **Comment sécuriser les abords de l'école d'Avully ? Comment aménager les cours d'écoles ? Comment créer une aire multijeux accessible facilement ?**



Le budget 2021 adopté

Lors de sa séance du 29 mars dernier, **le Conseil Municipal a adopté le budget 2021 de la Commune.**

Il prévoit 6 771 086,88 € en section de fonctionnement et 9 464 835,22 € d'investissement.

Le budget annexe du restaurant du Tornet est quant à lui équilibré à hauteur de 94 192,88 € dans sa section de fonctionnement et 106 560,09 € d'investissement.

En ce qui concerne le budget annexe du CCAS, il s'élève à 48 810 €.

Le budget de la commune vous sera présenté en détails dans le magazine du mois de juillet.



Rappel sur le recensement

Pour rappel, le recensement est une **démarche obligatoire pour tout jeune Français.** Cette démarche est préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire, ou tout autre examen et concours public.

Les démarches pour le recensement se font **auprès de la mairie de la ville où est domiciliée la personne et dans un délai de trois mois après le 16^e anniversaire.** Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Enfin, lors du recensement, la personne doit fournir une pièce d'identité valide, un livret de famille et remplir une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.



Élections départementales et régionales

Les élections régionales et départementales auront lieu les **20 et 27 juin 2021 à la salle G.Daviet.** Initialement prévues en mars, elles avaient ensuite été reportées en juin. Le décret de convocation des électeurs avait fixé la date du premier tour au 13 juin et celle du second au 20 juin. En raison de la crise sanitaire, celles-ci sont maintenant fixées au 20 juin pour le premier tour et au 27 juin pour le second.

Si vous souhaitez participer aux élections et que vous n'êtes toujours pas inscrits sur les listes électorales, **vous avez jusqu'au vendredi 14 mai pour le faire, dans la mairie de votre domicile ou via le site service-public.fr.** Pour vous inscrire sur les listes électorales, une pièce d'identité valide, ainsi qu'un justificatif de domicile récent (facture officielle de moins de trois mois) vous seront demandés. Nous vous invitons également à signaler tout changement d'adresse et de situation matrimoniale (mariage ou divorce).



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 - 12h
13h30 - 17h

Fermé le mercredi et le samedi



MAIRIE DE LA BALME DE SILLINGY
13 route de Choisy, 74330 La Balme de Sillingy
04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr
www.labalmedesillingy.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIER & USSES
171 place Claudius Luiset, 74330 Sillingy
04 50 77 70 74 - accueil@cfu.fr
www.fier-et-usses.com

